



ROUTES - ENVIRONNEMENT

Routes : le Conseil Général de la Moselle travaille sur la récupération des déchets

La propreté des dépendances est un problème récurrent auquel sont confrontés tous les gestionnaires de réseau routier. Le Conseil Général de la Moselle engage du 21 mars au 1^{er} avril 2011 une grande opération de nettoyage le long des routes départementales. Elle représente au total 900 jours de travail.

La propreté des dépendances est un problème récurrent auquel sont confrontés tous les gestionnaires de réseau routier. Malgré le développement de systèmes de collecte et de traitement de plus en plus performants et couvrant au plus près le territoire, plusieurs dizaines de tonnes de déchets sont abandonnées sur le réseau routier départemental de la Moselle en dehors des aires aménagées à cet effet par des usagers peu scrupuleux. La variété de ces déchets est très grande : bouteilles en verre, en plastique, sacs, papiers, pneus, batteries, encombrants ...

Tous les territoires sont concernés avec toutefois une densité plus forte de déchets dans les zones périurbaines où sont implantés des zones commerciales et les commerces de restauration rapide.

Chaque année, une opération de nettoyage de printemps est organisée sur le réseau départemental pour ramasser un maximum de détritrus après la période hivernale et éviter ainsi leur déchetage au printemps par les engins de fauchage. Cette année, elle a lieu du 21 mars au 1^{er} avril 2011.

Le ramassage des déchets de bord de route est effectué manuellement par les agents d'exploitation du Conseil Général de la Moselle, équipés de pinces et de sacs plastique. C'est une tâche ingrate, tant au niveau de l'hygiène que de la sécurité et de la pénibilité (ramassage sur les talus, matériels lourds et volumineux).

Hormis les rebus spécifiques tels que les pneus, les batteries, la ferraille, les encombrants, il est très difficile de trier les déchets lors du ramassage. L'ensemble des déchets est ensuite acheminé vers les déchetteries et les centres de traitement.

Sur les 4 270 kilomètres du réseau départemental, ce sont ainsi plus de 100 tonnes de déchets de bord de route qui sont ainsi ramassées chaque année, nécessitant 900 jours de travail, pour un résultat qui est malheureusement très peu durable.

Il faut souligner que certaines collectivités ont accepté que leurs déchetteries accueillent à titre gracieux les déchets issus de ce nettoyage de printemps : *le Syndicat des Communes du Pays de Bitche, la Communauté de Communes du Bouzonvillois, la Communauté de Communes du Pays Boulageois, la Communauté de Communes du Saulnois, la Communauté de Communes du District Urbain de Faulquemont, la Communauté de Communes du Centre Mosellan, la Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs, la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences, la Communauté de Communes des Trois Frontières, la Communauté de Communes de Cattenom et environs, la Ville de Yutz, la Communauté de Communes du Pays de Pange, le SIMVU de Rémyilly, la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle, la Communauté de Communes du Vernois, la Communauté de Communes du Pays-Haut-Val d'Alzette, la Communauté de Communes du Pays Naborien, le réseau de déchetteries de l'arrondissement de Sarrebourg, la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan, Metz Métropole, la Communauté de Communes du Val de Fensch et la Communauté de Communes du Haut Chemin.*

Le Conseil Général compte sur le civisme des usagers de la route pour que les efforts déployés par ses services ne soient pas réduits à néant dans les semaines et mois qui suivront et qu'ainsi, les routes départementales contribuent à donner une bonne image du Département de la Moselle.

Contact :

Département de la Moselle
Direction des Routes, des Transports et des Constructions
Tél. 03 87 34 75 00

<http://www.cg57.fr/vivreلامoselle/Pages/Mobilite/Routes/routes.aspx>

<http://routescg57.over-blog.com>